

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société. Procès-Verbal de la Séance du 28 Octobre 1928. Nécrologie : Monsieur Ernest Kalas. Quelques Médillons Romains rémois (suite). " Calillus " de moulin à bras et Tisonnier trouvés à Hauviné.	Découvertes archéologiques à Prosnes. Présentation de diverses marques de Potiers Gallo-Romains. Découverte de Sépultures Gauloises dans la Marne. Trouaille de Sévigny-Waleppe. L'importance des Temps Néolithiques. Bibliographie.
---	---

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-Verbal de la Séance du 28 Octobre 1928

La Société Archéologique Champenoise s'est réunie le dimanche 28 octobre, 14 heures, à l'École Professionnelle de Reims, sous la présidence de M. LOGEART.

Étaient présents : MM. DUPUIS, LARMIGNY, SAVY, vice-présidents ; MM. BELLEVOYE, BELLEVIGNE, BOSTEAUX-COUSIN, BRISSON, BOUXIN, BRY, M^{me} BRY, M^{me} CHRISTIENS, MM. COULON, COURTY, COUVREUR-PÉRIN, DROPSY, DOUBLET, ILGARD, GARDEZ, GILLET, GOBENSÉ, D^r GUILLAUME, M^{lle} GILLET, MM. HU, LACROIX, LEMARTELEUR, M^{me} MORGEN, MM. MOREAU, MACK, MENÉ, MOUQUOT, POULAIN, RENARD, RONSIN, SIMONNET et THOMAS.

S'étaient excusés : MM. MARCHANDEAU, député-maire de Reims, MENEGIER, conservateur des Musées, président d'honneur de la Société, CARLIER, CHENET, l'abbé FAVRET, BEAUSERON, BOSTEAUX-HOMÈRE, JACTAT, SARAZIN, THOMAS René.

**

M. Logeart annonce le décès de M. Emile Cauly, vice-président honoraire et exprime les regrets de la Société.

M. Massiet du Biest, archiviste départemental des Ardennes, à Mézières ; M. Niederlander, à Rocamadour ; M. Sigaut Pierre, 13, rue du Cardinal-Gousset à Reims, sont admis comme membres actifs.

Les publications suivantes nous sont parvenues pour la Bibliothèque :

« Pro Nervia », tome III, 1^{re} livraison, 1928.

Procès-verbaux de la Société Historique de Compiègne, 1927.

Poteries ardennaises, par M. le D^r Guelliot, président d'honneur de la Société.

Travaux lus en séance.

1. Fouilles d'habitations néolithiques aux sources du Petit Morin (MM. Coutier, Duval et Brisson).

2. Fouilles de sépultures gauloises à Prosnès (M^{me} Morgen).

3. « Catillus » de moulin à bras et tisonnier gaulois, trouvés à Hauviné (M. Simonnet).

4. Objets de parure de l'époque gallo-romaine (M. Larmigny).

5. Présentation de marques de potiers gallo-romains, trouvées à Reims (MM. Mené et Thomas).

6. Quelques médaillons romains rémois (M. Bellevoye).

7. Le Mont-Aimé, d'après les recherches de M. François (M. Lacroix).

8. Trouvaille de Sévigny-Waleppe (Ardennes), par M. Carlier.

9. E. Cauly, la préhistoire de Pornic. Le gisement sous-marin. (Bibliographie, par M. l'abbé Favret).

Présentations faites à la Société.

Paléolithique.

Outils en silex et grès lustré, de formes diverses (pré-chelléen, chelléen, acheuléen), trouvés à Bazoches et Condé-sur-Aisne, par MM. Gardez et Mack.

Coup de poing en silex tertiaire d'eau douce, trouvé par M. Lacroix dans le cailloutis extrait de la grèvière de Jonchery-sur-Vesle, pièce à tranchant rectiligne vers la pointe

et sinueux vers le centre, surface plane à la base ; belle patine blanche. Longueur 17 cm., largeur 10 cm. 1/2, épaisseur maximum 4 cm. L'une des faces, presque entièrement plane, laisse voir la croûte naturelle du silex.

Beau râcloir moustérien en silex noir de la craie, trouvé à Muizon par M. Mack.

Néolithique.

Importante série de pointes de flèches variées, recueillies à Brimont par M. Gillet.

Lamelles en silex, trouvées à Berru par M. Courty.

Belle hache polie en quartzite, trouvée près de la gare de Muizon par M. Mack.

Hache, couteau, perçoirs en os, provenant de la collection Chance, présentés par M. Bellevoye : origine Mailly (les Longues-Royes) et Sillery.

Série de trente-cinq grattoirs de toutes formes, trouvés en surface par M. Hu, à l'emplacement d'un atelier nouvellement découvert, lieudit « Le Buisson », commune de Villevenard.

Pointe de flèche en feuille de laurier rappelant les formes solutréennes, recueillie par M. Hu, au lieudit « Les Pâtis », Villevenard.

Hache en schiste et haches en silex de la craie, hachettes, amulettes, tranchets, grattoirs, pointes de flèches provenant de la station de la Girafe, ferrier de Moslins, recherches de MM. Doublet et Lemarteleur.

Objets très rares dans nos régions, admirablement conservés, provenant de fonds d'habitations situées en bordure des Marais de Saint-Gond, à Morains-le-Petit (travaux de MM. Coutier, Brisson et Duval) : gaines de haches polies en bois de cervidés, manches en corne pour poinçons, emmanchures diverses, poinçons en os, constituant un ensemble inédit accompagné de pièces en silex et de fragments de poteries néolithiques, présenté par M. Brisson d'Ecurey-le-Repos, jeune et actif chercheur qui reçoit les félicitations de M. Logeart.

M. Hu présente encore cinq pointes de flèches à ailerons proéminents d'Égypte et du Sahara, véritables petites œuvres d'art remarquables par la finesse de leur travail.

Epoque Gauloise.

Avec deux grands vases à boire décorés de stries circulaires parallèles et un petit vase apode, M. Bry et M^{me} Morgen présentent un poignard en fer large et court à poignée complète. Ces pièces proviennent du cimetière gaulois des « Vins de Bruyère » à Prosnès, nécropole importante où se rencontrent le hallstatt et le marnien. MM. Bosteaux frères qui ont les premiers exploré ce cimetière, exposent plusieurs objets de parure recueillis dans les tombes : torques, fibules et bracelets.

MM. Simonnet et Dupuis font remonter au marnien III la partie supérieure d'un petit moulin à bras recueillie à Hauviné (Ardennes) au lieu-dit « Le Trou-Mauvais ». Avec ce Catillus fut trouvé un tisonnier gaulois formé d'une tige de fer quadrangulaire à torsions espacées, ustensile muni à l'une de ses extrémités d'une spatule allongée : il y a lieu d'insister sur l'intérêt de la présentation des deux pièces de M. Simonnet.

Monnaies Romaines.

M. Gobensé présente deux monnaies nouvellement entrées dans sa collection.

La première est un Adrien (2^e s.), à l'avvers de cet auréus : HADRIANUS AVG COS P. P. buste de l'Empereur à droite. Au revers : ADVENTUI AVG ITALIAE. L'Empereur debout en face d'une déesse tenant une corne d'abondance et une patère au-dessus d'un autel.

La seconde est un Valens. (4^e s.). (Quinaire).

A l'avvers : D. N. VALENS P. F. AVG. Buste à droite, tête diadémée. Au revers : RESTITUTOR REIPUBLICAE (étendard impérial).

L'Empereur Valens tenant une Victoire et le labarum ; à l'exergue, ANTI (atelier d'Antioche, Syrie).

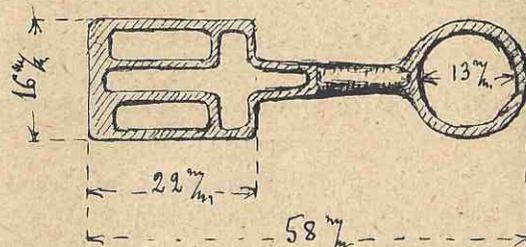
Gallo-Romain.

Clefs. — M. Mouquot présente un spécimen en fer trouvé à Reims en 1901, au cours de travaux effectués dans une ancienne fortification gallo-romaine pour l'allongement du Pont-Huet. C'est une clef rectangulaire à évidement central

en forme de croix, flanqué de deux évidements rectangulaires.

Poignée en forme d'anneau rond, évidé, de suspension.

Longueur totale : 58 m/m. Longueur du panneton : 22 m/m. Largeur du panneton : 16 m/m. Epaisseur : 4 m/m.



M. Gillet expose une série de clefs (bronze) recueillies à Reims au cours des travaux de terrassements pour égouts.

A titre comparatif, M. Hu montre une clef en bronze d'une facture assez curieuse, trouvée à Courjeonnet dans une maison en cours de démolition, (pièce remontant au XIII^e siècle) plus massive que les clefs romaines.

Figurines.

M. Gillet présente quelques terres cuites provenant de Langres, recueillies au cours de travaux exécutés par la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est. Ces petits sujets diffèrent passablement des types trouvés à Reims.

Parures.

M. Larmigny expose une collection de fibules en bronze, avec et sans ressort, certaines de ces agrafes sont très ornementées (fouilles de la Briqueterie, Château-Porcien).

Arme.

Petit javelot assez différent des lances gauloises présenté par M. Larmigny.

Divers.

MM. Thomas et Mené exposent plusieurs fonds de vases avec marques de potiers, un fragment d'os travaillé, un gond de porte, un tesson formé de trois couches de terre cuite superposées, ensemble recueilli à Reims aux cours des travaux effectués rue de Bétheny, rue Saint-André, rue Coquebert, boulevard Lundy et rue Thiers.

M. Logeart adresse ses meilleurs remerciements aux collègues qui ont présenté d'aussi nombreux objets ou donné lecture d'intéressants rapports, puis déclare la séance levée.

L. LACROIX.

NÉCROLOGIE

Monsieur Ernest KALAS

Avec M. Kalas la Société Archéologique Champenoise perd un des collaborateurs qui lui ont fait le plus honneur.

Sur sa tombe, M. Hugues Krafft, président de la Société des Amis du Vieux Reims, M. Herbé, président de l'Union Champenoise des Arts Décoratifs et M. Sainsaulieu, président de l'Académie Nationale de Reims, ont évoqué en termes émus les remarquables qualités de cœur et d'esprit du disparu, mettant en relief sa grande bonté, son infatigable ardeur pour les travaux d'ordre intellectuel, son beau talent d'architecte et d'archéologue.

M. Kalas aimait et connaissait admirablement le passé de sa chère cité. Il avait acquis dans l'étude approfondie de l'Histoire et de l'Archéologie monumentale de la ville de Reims une bonne part de sa vaste érudition. Il portait aussi de très près son attention sur les choses de l'Archéologie préhistorique et c'est pourquoi nous l'avons vu si régulièrement, avant sa douloureuse maladie, au premier rang des auditeurs, lors de nos réunions.

Retraçant la belle carrière du défunt, M. Sainsaulieu a merveilleusement rappelé les bons services rendus par M. Kalas : « Comme architecte et décorateur, a-t-il dit, il avait fait exécuter à Reims et dans la région des travaux importants : Hôtels particuliers, édifices civils et religieux, travaux d'expositions publiques et produit lui-même des ouvrages de peinture et des panneaux et maquettes de décoration.

« Comme écrivain et archéologue, il a publié de nombreuses et intéressantes études où son jugement très sûr s'exprime en un style pittoresque et très personnel : sur les

dessins du Musée de Reims, sur les notes de ses voyages d'étude en Allemagne et en Angleterre qu'il a présentées dans une jolie plaquette : « De la Tamise à la Sprée », sur « les aspects de Reims au III^e siècle », sur « la vie rémoise à travers les âges » et, à diverses reprises en des notices bien condensées, sur de grandes figures rémoises du passé et des temps modernes.

« Il avait, avec une dilection et un soin particuliers recueilli, au cours de sa longue carrière, quantité d'observations et de notes sur les Edifices et les dispositions de Reims ancien, qu'il a condensées en une série de onze plans de la Ville, pour en exposer le développement depuis l'époque romaine jusqu'à la veille de la grande guerre.

« C'est ainsi qu'au lendemain de la tourmente, il fut de ceux qui, avec le plus d'autorité, purent fournir à la Ville de Reims, la mine où on a pu puiser les idées pour l'aménagement de la Cité nouvelle ».

Nous ajouterons quelques mots seulement aux excellents passages en lesquels M. le Président de l'Académie de Reims a dépeint la belle activité de M. Kalas : ce sont les paroles que la reconnaissance nous dicte envers l'auteur qui a publié dans nos Bulletins de 1912, ses intéressants articles consacrés à la vie rémoise au III^e siècle.

Lorsqu'on écrira, dans l'avenir, une histoire complète de la Ville de Reims, il faudra sans aucun doute recourir à ces précieux documents qui sont le résultat d'une analyse approfondie des textes, d'une étude méticuleuse des monuments encore existants comme l'Arc de Triomphe de Mars, de l'examen des objets de tout ordre recueillis lors des fouilles. Dans ce domaine rien n'a échappé à la vaste enquête de notre collaborateur : Arènes, Forum Cæsaris, Stade, Piscines, Cirques, Théâtre, Temples, Palais, Oratoires, édifices multiples en lesquels architectes et ingénieurs romains déployèrent leur talent pour donner à la Capitale de la Belgique seconde sa physionomie caractéristique reconstituée par les beaux dessins de M. Kalas.

Nous sommes donc privés d'un conseiller précieux et d'un grand ami de notre groupement et c'est pourquoi nous

tenons à saluer respectueusement sa mémoire et à prier Madame Kalas d'accepter nos condoléances émues.

LE COMITÉ.

Nous avons appris avec peine la mort de Madame la Marquise Joseph de Baye, nous prions M. le Marquis de Baye et sa famille de bien vouloir agréer nos très sincères condoléances pour la perte cruelle qu'ils viennent de faire.

LE COMITÉ.

Quelques Médaillons Romains rémois

(SUITE)

En septembre 1917, je vous ai entretenu des médaillons Romains trouvés à Reims (*Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, n° 3), et j'ai eu le bonheur de vous en décrire d'inconnus.

Je disais que, probablement, il y en avait d'autres dans la collection de M. Duquenelle, le grand numismate rémois.

En ce moment, je suis en train de procéder au reclassement de cette collection qui a été sauvée très heureusement de la destruction en 1914.

Les monnaies et médailles étaient toutes mélangées et mises en sacs ; il a donc fallu les tenir une par une pour les remettre en ordre ; par bonheur le catalogue se trouvait à la bibliothèque avec de nombreuses annotations de ce savant remarquable.

En étudiant consciencieusement ses médailles, on peut prévoir qu'elles donneront encore lieu à d'autres mémoires. Mais, revenons à nos médaillons. Je me permets de vous faire remarquer qu'ils représentent toujours une rareté ; ce ne sont pas des monnaies : ils ne servaient qu'à remémorer de grands événements, à marquer le mérite individuel, etc., etc., quelquefois de simples monnaies, grands bronzes, qui sont alors bijoutés, souvent après le règne de l'Empereur, de sorte que ce que nous appelons le Médaillon Romain, joue absolu-

ment le rôle de nos médailles actuelles : conception très juste, mais qu'il y a lieu d'adapter aux mœurs de l'époque.

Généralement, ils sont établis spécialement à grands frais ; les uns servent de jetons de cirque, les autres sont suspendus aux enseignes militaires, d'autres encore sont des monnaies conservées par des particuliers à titre de souvenir.

Je ne puis m'étendre plus longtemps sur ces questions qui ont été étudiées à fond par d'autres numismates.

Je me contente de vous signaler ceux de la collection Duquenelle et quelques autres que j'ai été assez heureux de rencontrer ou de remarquer.

MÉDAILLONS DE LA COLLECTION DUQUENELLE

Médaillon d'Or

Médaillon d'or de PROBUS, variété de Mionnet, trouvé à Reims, faubourg Cérés, en 1853, IMP. G. M. AUR. PROBUS P. F. AUG.

R/ TEMP. FELICITAS ; à l'exergue 315.

Figure jeune debout, tenant un tableau ovale, sur lequel sont plusieurs femmes qui lui présentent des fruits, devant un génie tenant une corne d'abondance.

Médaillon de Bronze

TRAJAN médaillon contorniate, sans revers.

DIVO TRAIANO AUGUSTO, trouvé à Reims, aux Trois-Piliers, propriété de M. de Tassigny.

3 médaillons de Marc-Aurèle :

1° M. ANTONINUS AUG. P. F. TR. P. XVII.

R/ IMP. XII COS III. Jupiter dans un quadrigé foudroyant un titan, pièce épaisse.

2° Médaillon. M. ANTONINUS AUG. TR. P. XXVI.

Guerrier armé portant un trophée et une victoire.

3° Grand médaillon : Castor debout près de son cheval.

R/ TR. POT. VIII COS III.

Crispine et Commode, médaillon de bronze trouvé à Reims.

CRISPINA AUGUSTA IMP. COMMODUS AUG. GERM. SARM.

Buste en regard de Crispine et Commode imberbe.

R/ CONCORDIA. La concorde assise à gauche.

Trajan-Dèce, médaillon de bronze.

IMP. G. M. Q. TRAIANUS DECIUS AUG.

R/ FELICITAS SAECULI : la Félicité debout tenant un caducée et une corne d'abondance.

BAS-EMPIRE, MEDAILLONS ARGENT

Constance II, médaillon d'argent.

D. N. CONSTANTIVS. P. F. AVG.

R/ FELICITAS ROMANORVM.

2 figures militaires sous un portique voûté.

Magnence, médaillon d'argent.

IM. CAE MAGNENTIUS AVG.

R/ VIRBVS AVG. NOSTRI.

Magnence debout tenant la haste et un globe, un captif.

Supplément de Cohen, n° 3.

Valens, médaillon d'argent, P. 3 grammes 5.

D. N. VALENS P. F. AVG.

R/ RESTITVTOR REIP.

L'Empereur debout tenant le labarum et une victoire.

Gratien, médaillon d'argent.

D. N. GRATIANVS P. F. AVG.

R/ Gratien debout appuyé sur un bouclier et tenant un étendard.

Honorius, médaillon d'argent, poids 5 grammes.

D. N. HONORIUS P. F. AVG.

R/ VOT X MVLT XX dans une couronne.

Ces médaillons ont été décrits dans la « Revue de la Société de Numismatique de France », et signalés dans « Les Monnaies Impériales Romaines » de H. Cohen : quelques-uns sont inédits. L'ensemble forme peut-être la partie la plus intéressante de la collection de M. Duquenelle.

2 médaillons en terre cuite, avec bélière, grandeur approximative 30 m/m, l'un trouvé faubourg Cérés, l'autre à l'Archevêché. Ils doivent être effectivement du même artiste, car ils ont exactement la même facture. Malheureusement, ils ne sont pas dans la collection de M. Duquenelle ; il n'en a que la photographie ; mais, c'est lui-même qui les a décrits : Premier médaillon : OEdipe et le Sphinx : OEDIPODES, SPHINX.

OEdipe nu, debout, la bride du cheval sur le bras gauche, armé d'une lance, le bras droit levé vers la tête du cheval,

regarde le Sphinx assis à droite sur un rocher, le cheval est placé entre les 2 personnages derrière OEdipe.

« D'après les auteurs anciens, le Sphinx avait le buste « de jeune fille, des ailes d'oiseau, un corps de chien, des « ongles de lion, une queue de dragon. Là, on reconnaît la « vérité de la tradition historique : La Sphinx, elle, a des « mammelles ». (Copié de M. Duquenelle).

R/ Phèdre, Hippolyte et l'Amour.

A droite, Phèdre à demi-nue, assise dans un fauteuil. Hippolyte couvert d'un manteau, tenant une lance du bras droit, s'éloigne ; l'Amour, ailé placé en haut du tableau tend les bras vers Phèdre, en regardant Hippolyte, le suppliant de répondre à l'amour de l'épouse de Thésée.

Légende : HIPOLYTUS PHEDRA.

Le second médaillon :

BIGMODE VENVS. AENEA. 25 m/m, plusieurs personnages.

R/ COMITIS ADINVS, plusieurs personnages.

(Tous sujets tirés du Grec).

Il y a aussi dans les monnaies d'or de la collection Duquenelle une pièce de Constance II, trouée ; on y a fait une bélière soudée pour y masquer les trous, la bélière a l'air d'être de l'époque romaine, mais je ne crois pas qu'on puisse considérer cette pièce comme médaillon.

FL. IVL. CONSTANTIVS P. F. AVG.

R/ M. T. E. S., expliquée par M. de Sauley.

Moneta Trevirendis Expagum Solidi (très rare).

Étalon du *sol d'or* (de Sauley).

Je continue la description d'autres médaillons trouvés à Reims.

Grand bronze, bijouté en argent, à bélière (collection Chance) de Marc Aurèle.

M. AUREL ANTONINVS PIVS.

R/ SECVRITAS : la Sécurité debout.

Médaillon bronze trouvé par moi, rue Noël.

D'Adrien : HADRIANVS AVGVSTVS.

R/ L'empereur debout, devant 3 enseignes. COS III.

Supplément. — Nous possédons au Musée depuis peu,

un médaillon d'argent, non trouvé à Reims, provenant de la collection Ferdinand Lambert.

Famille Antonia, République Romaine.

Médaillon cistophore, frappé en Asie.

IN. V.I.R. R. P.G. Tête d'Octavie à droite, sur un ceste mystique, autour de laquelle sont deux serpents enlacés.

R/ M. ANTONINUS IMP COS DES ITER ET VIR.

Tête d'Antoine à gauche avec une couronne de chêne, dessous le bâton d'Augure.

Il a été discuté de la tête d'Octavie ou de Cléopâtre, mais on l'attribue plutôt à Octavie.

Maintenant, comme je vous ai décrit un médaillon dit : contorniate, je me permets de vous donner l'explication de cette dénomination.

On désigne ainsi des médailles planes d'une fabrication particulière, d'un travail souvent imparfait ; le module est généralement le même que celui des monnaies des différentes époques. Ordinairement, il y a un cercle en creux, de l'Italien contornio, d'où vient leur nom ; de plus, au lieu d'être frappés au marteau, ils sont coulés. Mais il y a des exceptions.

On en voit avec les têtes des premiers Empereurs, d'Alexandre-le-Grand, aussi bien que les têtes de princes du Bas-Empire ; quelquefois, ce sont celles d'hommes célèbres, de poètes, de philosophes, etc... On s'accorde pour les attribuer à l'époque du Bas-Empire à partir de Constantin, et il est à peu près certain qu'ils servaient à l'occasion des jeux et spectacles du Cirque ; il y a souvent des scènes empruntées aux courses et aux jeux, et ils représentent souvent des athlètes ; témoin, un, que mon père avait trouvé à Metz. M. Schmidt l'a eu en sa possession, peut-être est-il maintenant au musée de Châlons ?...

Voilà, Messieurs, les petites remarques que j'avais à vous soumettre. Et je me permettrai de demander à nos numismates de vouloir bien me communiquer les médaillons ou les pièces qui leur paraîtront en dehors des séries monétaires ; ce qui permettrait de signaler et de faire un ensemble sur ce que l'on trouve dans la région.

L. BELLEVOYE.

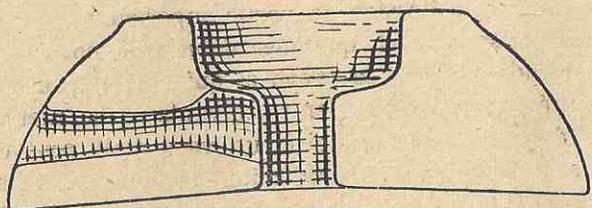
“ Catillus ” de moulin à bras et Tisonnier trouvés à Hauviné

Le 16 mars 1928, j'ai recueilli dans une grévière située à 800 m. à l'est d'Hauviné et en bordure de la route conduisant à Saint-Clément, au lieudit « Le Trou-Mauvais » sur la rive gauche de l'Arnes, la partie supérieure d'un moulin à bras, un tisonnier et quelques débris de poterie brune. L'ouvrier qui extrayait la grève et qui a fait la découverte m'a donné les renseignements suivants : la meule était enfouie dans de la terre noire, un vase était posé dessus, le tisonnier se trouvait à proximité. Je regrette de ne pas m'être trouvé là au bon moment pour assister à la fouille. J'ai bien retrouvé des morceaux de vases dans la terre de décapage, mais je n'ai pas vu d'ossements calcinés qui m'auraient permis de croire qu'il s'agissait d'une sépulture à incinération.

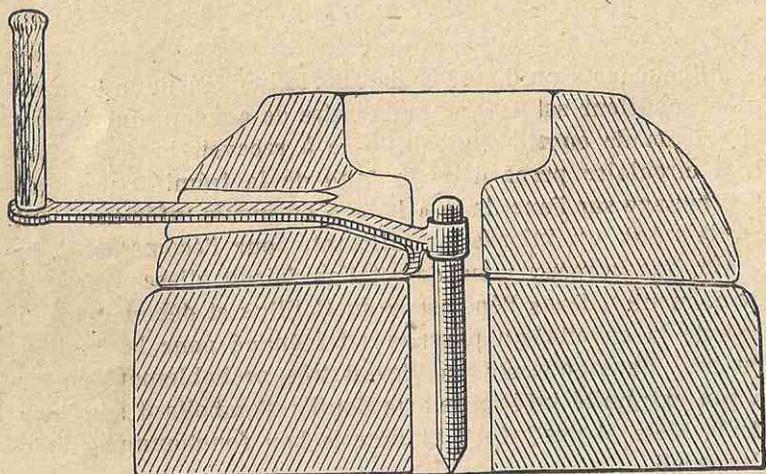
Le Catillus est une pierre à coquillages en forme de calotte sphérique tronquée d'un poids de 14 kilogs. La base légèrement concave a un diamètre de 0.35, la hauteur de la base au plan supérieur est de 0.11°, au centre de ce plan, une trémie en forme de cuvette était destinée à recevoir le grain : un trou circulaire percé dans le fond de la trémie permettait l'emboitage sur l'axe de la « Meta » ou meule inférieure, tout en laissant un intervalle suffisant pour l'écoulement du grain, que le mouvement de rotation faisait glisser entre les deux meules. Dans l'épaisseur du Catillus et débouchant au bas de la cuvette, un passage est ménagé pour la fixation du bras de manœuvre qui devait très probablement porter à son extrémité inférieure une douille s'emboitant sur l'axe de la Meta et destinée à assurer le bon fonctionnement de l'appareil.

J. Déchelette, dans son Manuel d'archéologie celtique, tome II, 3^e partie, page 1386 et suivantes, décrit des moulins trouvés 1^o à Celles (Cantal), et 2^o à Hunsbury, près de Northampton. Il note que « la surface supérieure de la Meta ne présente pas la convexité des moulins italiques — qu'elle paraît même complètement horizontale ». Il en résulte que la partie inférieure du Catillus devait être légèrement concave. C'est le cas du moulin d'Hauviné, qui est de la même facture que les moulins mentionnés par J. Déchelette et qui

serait ainsi d'origine gauloise. D'ailleurs, les fragments de poterie recueillis dans la terre provenant du foyer où reposait le *catillus* n'ont pas subi l'action du tour et présentent les caractères de la poterie gauloise.



Catillus de moulin à bras (1/4 grand^e)
HAUVINÉ . ARDENNES .



Essai de reconstitution E.S.

Le Tisonnier, tige de fer quadrangulaire de 0.01 c. de section, avec trois groupes de six torsions espacés dans la longueur, la spatule de 0.12 c. de long mesure 0,05 dans sa partie la plus large, elle rappelle par sa forme celle du n° 5, fig. 639, décrite dans le manuel de Déchelette, page 1426, tome II, 3^e partie ; comme la meule, le tisonnier semble donc pouvoir être classé au marnier III, l'extrémité

supérieure de la tige se termine par une double boucle en forme de 8, la longueur totale est de 0.62 c.

Tout près et à l'Est de l'endroit où ont été trouvés ces objets, on peut encore voir la coupe de trois excavations en forme d'entonnoir renversé, espacée de 2 mètres environ sur une même ligne N. S.

Les deux premières mesurent 3 mètres à la base, 3 en hauteur et 1 mètre en largeur à l'orifice, la troisième, incomplètement dégagée, paraît de dimensions plus restreintes.

La terre de remplissage, grève plus foncée qu'ailleurs, ne contenait aucun vestige pouvant renseigner sur l'époque et la destination de ces excavations : caves ou silos ? Sont-elles même contemporaines des objets décrits ?

Des fouilles faites en d'autres endroits analogues et connus donneraient peut-être des précisions à ce sujet.

L. SIMONNET.

Découvertes Archéologiques à Prosnes (Marne)

FOUILLES FAITES AU LIEU-DIT "VINS DE BRUYÈRES"

Le 4 mars 1925, M. Morgen découvre 2 sépultures : la première contient 1 épée et un vase à boire ; la deuxième, tombe de femme orientée Nord-Süd, aux deux bras, de nombreuses armilles dont 3 seulement intactes.

Le 8 mars, Mme Morgen découvre une sépulture contenant : 1 très gros vase brisé, 1 assiette et un vase à boire intacts, 1 agrafe en fer, 1 fibule intacte, 2 anneaux bronze, à droite, 1/2 assiette contenant la mâchoire du squelette, et à gauche la 1/2 de cette même assiette.

Le 12 mars, M. Morgen découvre une sépulture déjà fouillée probablement par M. Bosteaux père.

M. Bry en découvre une seconde identique.

Mme Morgen découvre une sépulture contenant plusieurs squelettes superposés et différemment orientés ; débris de vases.

Le 18 mars, Mme Morgen découvre une sépulture contenant 2 squelettes superposés. Près du squelette inférieur :

1 couteau à portée de la main gauche, le bras gauche étant replié sur le bassin, 1 verre à boire entre ce bras et la paroi gauche.

M. Bry découvre une sépulture violée jusqu'à mi-corps contenant au pied gauche : 2 vases avec dessins, différents vases et assiettes brisés.

M. Bry découvre une sépulture de femme (présumée) ; aucune trace de tête, sur le côté, un vase intact, débris d'assiettes.

Le 25 mars, M. Bry découvre une sépulture violée jusqu'à la ceinture contenant : 1 vase à boire, 1 autre vase de même forme mais beaucoup plus gros, décoré de lignes parallèles sur fond rouge, et 1 autre gros vase éclaté mais non brisé ; en outre, cette fosse contenait une grosse bille de pierre figurant à peu près une tête.

Mme Bry découvre une sépulture très large et très profonde (1 m. 70 environ) contenant 2 têtes et des ossements dispersés ; sur le plan supérieur, un beau vase ébréché, à 0 m. 35 du niveau du sol, et assiettes brisées à niveau du bassin ; sur le fond de craie, un squelette dont la tête est déplacée ; aux pieds : 3 pointes de javelot et une lance ; près de la jambe gauche, une sorte de pince à épiler, en fer, avec anneau de bronze formant glissière ; aux pieds à droite : 1 très grand vase, malheureusement brisé, avec dessins en losanges en relief et contenant : 2 vases semblables (présentés), 1 grande assiette, 1 petite assiette, 1 petit vase à boire, exactement de même forme que le grand (premier nommé), 1 autre beau vase avec dessins rouges en losanges ; à hauteur de la hanche : 2 assiettes superposées, contenant des coquilles d'œufs brisées ; plus haut encore, un os de cervidé et des os de sanglier, 1 couteau dans la main droite, 1 petite fibule sur la poitrine ; la fosse est très large et le squelette placé contre la paroi gauche.

M. Bry découvre une autre fosse contenant : 1 très gros vase intact dans lequel se trouvaient : 1 tout petit verre à boire, 1 autre vase poterie rouge, 1 boucle d'oreilles en bronze.

Mme Bry découvre une autre fosse extrêmement large, contenant des ossements, une sorte de clou, 1 bracelet, des clavicles verdies par un torque, mais le torque disparu.

Le 30 mars, M. Bry découvre une fosse très peu profonde, bouleversée, contenant : 1 bracelet en bronze, 1 anneau de scellement en fer.

Mme Bry découvre une sépulture contenant des vases brisés à la tête à droite, 1 glaive très court avec fourreau et hélière (présenté).

Le 9 avril, Mme Bry découvre une sépulture contenant : 1 vase décoré de lignes en diagonale ; la fosse ayant été bouleversée par un obus, il a été très difficile de voir quelque chose. Cependant elle avait été violée jusqu'à mi-corps.

M. Bry découvre une sépulture intacte, peu profonde (0 m. 70 environ), contenant 1 vase terre rouge écrasé, 2 bracelets bronze décorés de hachures, 1 torque portant les mêmes dessins avec pointillés aux extrémités et perle en bronze recouvrant la jonction (ce torque était dans la mâchoire du squelette).

Le 20 mai, Mme Morgen découvre une sépulture profonde à demi violée ; le bras droit et la tête ayant été tranchés ou arrachés, avant d'être décharnés, car des traces de décomposition très nettes subsistaient autour de la tête et du bras trouvés sur une couche de terre noire supérieure à 35 c/m plus haut environ que le reste du squelette. Ce squelette était en un état de conservation surprenant. Aux pieds, très gros vase rouge brisé, contenant : 1 belle assiette intacte, 2 autres vases, 1 assiette brisée, 1 second vase recouvert d'une tuile de poterie noire découpée en rond grossier ; au pied gauche : 1 petite lance, 1 grande lance.

En résumé, sur ces 17 fosses, 15 étaient orientées Est-Ouest, 1 était orientée Nord-Sud, 1 avait des squelettes dans toutes les orientations.

Il faut remarquer que, contrairement à ce qui a été dit dans un précédent bulletin, il arrive quelquefois qu'on trouve du mobilier à gauche du squelette.

Dans les vases trouvés dans ces 17 sépultures, se reconnaissent nettement deux fabrications différentes très caractérisées : l'une grossière et irrégulière, l'autre finie et indiquant un souci d'art et une recherche de symétrie.

Reims, le 28 octobre 1928.

Mme A. MORGEN.

Présentation de diverses marques de Potiers Gallo-Romains
découvertes dans les travaux de terrassement de la Ville de Reims en 1927 et 1928

Mon camarade Jean Méné et moi, nous avons eu la bonne fortune de découvrir divers fragments de poteries gallo-romaines avec noms de potiers, dans les travaux des égouts et nous sommes heureux de vous les soumettre.

Ces noms sont tous sur poterie rouge lustrée, ce sont ceux de :

1° AVDENVS. — Il figure sous le n° 148 de la Poterie parlante de T. Habert. Il a été trouvé rue de Bétheny, en août 1928.

2° OF PRIMI. — Of est superposé à Primi et tracé en plus petits caractères. Le nom est incomplet (cassure). Dans son ouvrage, M. T. Habert signale un grand nombre de formes de cette marque. Découvert au milieu du boulevard Lundy, en juillet 1928, avec les débris d'un petit vase en terre noire, sans marque.

3° CELMNIE. — Trouvé en juillet 1927, rue Thiers, avec un anneau en bronze, probablement une boucle de ceinture.

4°. — Fragment de fond de vase portant une marque incomplète, « ESTIO ». Trouvé en août 1928, rue Coquebert, voisinant avec un morceau de vase à décor en relief.

5° VRITVES-CINCOS. — Les deux noms sont associés sur le même cachet. Découvert en janvier 1928, rue Saint-André.

6° EROS-AVE. — Du même genre que le précédent, sur fragment de fond d'un très grand plat, trouvé en août 1928, au commencement de la rue de Bétheny.

Dans la Poterie parlante, T. Habert émet l'hypothèse suivante au sujet de ces noms doubles :

« On rencontre assez souvent deux noms de potiers conjoints.

« Dans ce cas, ils sont généralement abrégés. On considère ces marques comme étant celles de potiers associés, « l'un étant sans doute tourneur, l'autre enfourneur, chargé de la cuisson ».

Nous possédons aussi les 3/4 d'un grand plat, provenant

de la rue Savoye, portant 3 cachets du potier, mais sa mauvaise conservation ne nous a pas permis de les déchiffrer.

Nous présentons en même temps que ces marques, une pièce de monnaie découverte boulevard Lundy ; un fragment d'os travaillé et coloré par l'oxyde de cuivre, recueilli rue Coquebert ; un gond de porte trouvé rue Thiers ; une charnière de coffre trouvée rue de Cernay, et divers objets, tous recueillis dans le sol de la ville de Reims.

THOMAS.

DÉCOUVERTE DE SÉPULTURES GAULOISES DANS LA MARNE

Lieudit *Le Calvaire de Pierre-Morains*

Par L. COUTIER, ROBERT DUVAL et ANDRÉ BRISSON

GRUPE I

A la limite des communes de Pierre-Morains et d'Ecury-le-Repos (canton de Vertus, arrondissement de Châlons-sur-Marne), au lieudit : « Le Calvaire de Pierre-Morains », à une altitude de 157 mètres, dominant la petite vallée de la Somme, qui coule à 1 kilomètre de là, vers l'Est, et, au couchant, la plaine de Pierre-Morains, ont été rencontrées plusieurs tombes gauloises. Ces tombes, enfouies à une faible profondeur dans la craie, étaient placées au milieu d'un espace circulaire qu'entourait un fossé profond de 1 mètre et large de 1 m. 50, comblé avec de la terre noire de même nature que celle qui recouvrait les squelettes. Le tout avait un diamètre de 7 à 8 mètres. Quant à l'orientation des corps, l'un avait la tête au couchant, deux l'avaient vers l'Est, et un autre au Nord. En fait de mobilier funéraire, ont été recueillis : 1 torque et 2 bracelets en bronze sur un des squelettes ; 1 torque et 2 anneaux d'oreilles sur un deuxième squelette ; enfin, sur un troisième, une épée en fer dans son fourreau, longue de 0 m. 70 et large de 0 m. 07.

Les torques (fig. 1) sont richement décorés.

Une tombe gauloise, contenant les restes d'un guerrier,

a également été découverte et fouillée sur le territoire de la commune de Morains-le-Petit. Elle se trouvait à 2 kilomètres au Nord de ce village, près de la grande route de Châlons

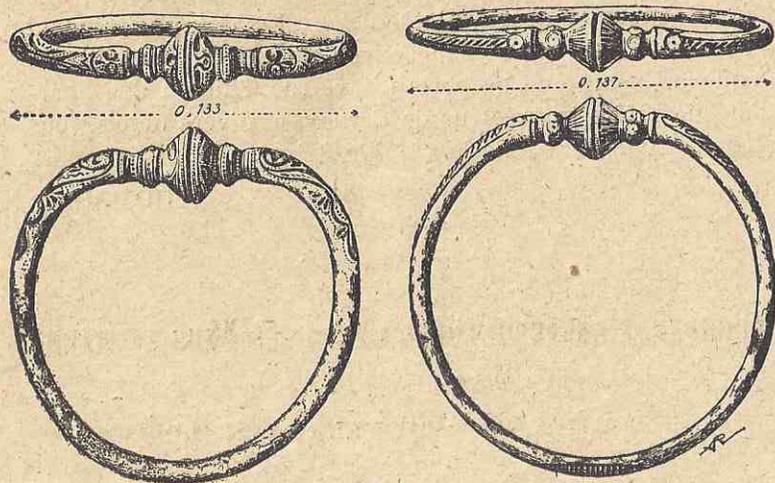


FIG. 1. — Torques en bronze. Sépulture du Calvaire de Pierre-Morains (Marne)

et à proximité des premières sources du Petit-Morin, à l'Est des Marais de Saint-Gond. Le squelette était accompagné des armes en fer suivantes :

1° Une lance, dont la pointe était placée auprès de la tête et la base près des pieds, reposait au côté gauche du guerrier.

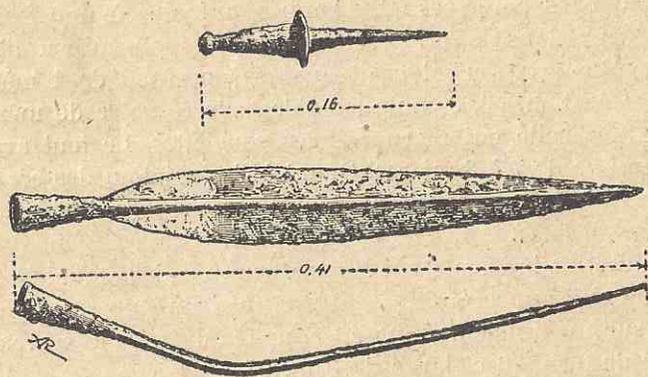


FIG. 2. — Talon et pointe de lance en fer. Sépulture de Morains (Marne).

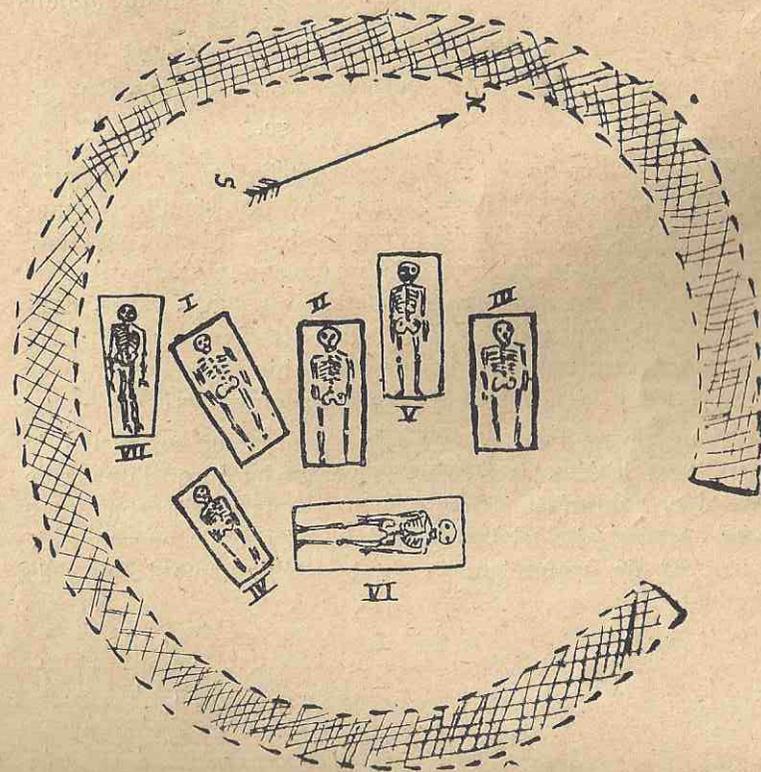
La pointe, actuellement un peu coudée, est d'une forme élégante et effilée ; elle mesure plus de 0 m. 40 de longueur. La base ou talon a une forme assez originale ; elle est munie d'une longue soie qui devait pénétrer dans le bois de la hampe (fig. 2) ;

2° Une épée était couchée le long des os de la jambe gauche ;

3° Deux plaques de fer, situées à la hauteur des genoux, paraissent avoir été appliquées sur de l'étoffe ou sur du cuir. Elles devaient constituer des sortes de genouillères destinées à protéger la rotule et l'articulation.

GRUPE II

Les fouilles récentes d'un groupe de sépultures gauloises dans la même région ont donné les résultats suivants :



Sépultures gauloises.

Ce groupe est éloigné du précédent de 80 mètres : on remarque une fosse circulaire de 0 m. 80 de profondeur sur 0 m. 80 de largeur et remplie de terre noire (diamètre de 11 mètres) avec une entrée de 1 m. 30 environ, qui entoure les sépultures placées sans orientation.

Le mobilier funéraire que nous avons recueilli dans ces sépultures se compose de :

- 1^{re} Sépulture : profondeur 0 m. 35, un torque cassé, 2 fibules en bronze, 2 bracelets.
- 2^e — — 1 m. sans mobilier.
- 3^e — — 0 m. 50, un torque, 2 bracelets bronze et 2 fibules.
- 4^e — — 0 m. 35, enfant, sans mobilier.
- 5^e — — 0 m. 15, un torque, une fibule bronze.
- 6^e — — 0 m. 15, une fibule fer.
- 7^e — — 0 m. 15, enfant, une fibule bronze.

Il est à noter que nous n'avons jamais trouvé de poterie, ce qui est surprenant, car la majorité des sépultures gauloises trouvées dans le département de la Marne contenait une ou plusieurs poteries. Malheureusement nous n'avons pu recueillir aucun ossement : les débris sont en très mauvais état de conservation. Par contre, les bronzes sont bien conservés avec une jolie patine : les objets en fer sont également assez bien conservés dans certaines tombes.

Nous reviendrons dans quelques mois sur ce groupe de sépultures isolées, qui se trouvent en bordure d'une voie romaine, nommée « *Chemin des Bretons* ». Ces sépultures sont en général difficiles à repérer à la sonde par suite de leur peu de profondeur et de leur éloignement l'une de l'autre.

TROUVILLE DE SÉVIGNY-WALEPPE (ARDENNES)

Au mois d'août dernier, lors des réparations faites à la voûte du chœur de l'église de Sévigny, des ouvriers ont trouvé sous une grosse couche de moellons, de débris de tuiles et d'épaisse ardoises, différents objets, parmi lesquels nous citons :

Un chandelier en bronze massif, sans autre ornement qu'une collerette carrée en dessous du porte chandelle qui est percé de deux trous à la base.

Quatre petits plats d'étain dont deux portent des poinçons figurant une croix surmontée d'une couronne fleurdelisée. Ces plats sont endommagés par l'humidité.

Une serpette de forme ancienne.

Enfin, quelques monnaies, dont deux écus d'or de Charles VII, du type à la couronne dont l'émission a été faite après le traité d'Arras en 1436 : légende *Karolus rex, Dei gracia Francorum rex* (1).

Il a été trouvé aussi une monnaie seigneuriale en argent, qui n'a pas encore été identifiée.

D'autres menus objets et monnaies ont pu être perdus dans le déblaiement de la voûte, et tout l'aurait été, si le chandelier n'avait attiré l'attention des ouvriers.

Cette petite cachette d'objets très variés et de même époque, a dû être faite pendant la Guerre de Cent-Ans, après l'année 1436, date de la mise en circulation des écus à la couronne.

Une partie de cette trouvaille est destinée au Musée Réthélois.

J. CARLIER.

(1) Figure 143 du Manuel de Numismatique Française de A. Dieudonné.

DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE

L'IMPORTANCE DES TEMPS NÉOLITHIQUES

Affirmée par les travaux pratiqués

A L'INTÉRIEUR DU SOL ET A SA SURFACE

Dans quelques stations de la Champagne avoisinant

le PETIT-MORIN

par le Marquis JOSEPH DE BAYE.

Les périodes archéologiques désignées sous le nom d'âges de la pierre, en s'ajoutant aux époques historiques, ont jeté le trouble dans les cadres des études naguère admises. Les illustrations de la science sont restées ce qu'elles étaient; les nouvelles connaissances, arrivées trop tard, ont à peine obtenu les honneurs d'un point d'interrogation. Les savants, déjà célèbres dans l'étude des temps appelés préhistoriques ont, au contraire, dirigé toute leur attention de ce côté. Ils considèrent les époques de la pierre comme le complément indispensable de l'histoire de l'homme.

La masse des amis de la science a cherché à connaître la situation. Les uns ont souri en voyant les instruments en pierre qui leur semblaient des larcins commis au préjudice de la voirie. D'autres visitèrent les musées, et, en présence des produits très célébrés des temps préhistoriques, ils jugèrent beaucoup trop pompeuses les expressions : d'âge, de civilisation, d'industrie, supportant sans succès la comparaison avec les époques archéologiques dont les productions sont admirées. Le triomphe de la civilisation de la pierre n'a pas été favorisé. Un outillage très primitif, quelques vases grossiers étaient les seules pièces à conviction généralement proposées. Il faut en faire l'aveu : une opinion généralement favorable ne pouvait se former sur la déposition de pareils témoins.

Nous reconnaissons volontiers la réalité de cette situation, c'est pourquoi nous avons voulu apporter de nouveaux documents. Pour nous, l'importance des temps néolithiques est affirmée par les travaux exécutés à l'intérieur du sol et à sa surface dans les stations de la Champagne avoisinant

le Petit-Morin. Dans ces contrées, nous retrouvons les restes d'une civilisation, modeste sans doute dans ses manifestations, mais néanmoins très facile à reconnaître et fortement exprimée. D'autres archéologues pourront faire les mêmes observations dans les contrées qu'ils étudieront. Nous nous bornons à signaler ce que nous avons nous-mêmes remarqué. Nous n'entendons aucunement imprimer à notre mémoire un caractère unique et exclusif. C'est un simple apport à la science et le résultat de plus de dix années de recherches. Nos collègues y verront peut-être une invitation à examiner les mêmes faits dans d'autres régions. Ces grottes bien disposées, régulièrement taillées que nous avons ouvertes au nombre de cent cinquante environ attestent le troglodytisme sur les deux rives du Petit-Morin. Les divers groupes de cavernes s'étendent sur plus d'un myriamètre. Les anthropologistes affirment, sans hésitation, l'existence de certaines tribus qui sont loin d'avoir laissé des traces aussi puissamment accentuées. Ces grottes, groupées sur une vaste étendue, accusent une grande population et une fréquentation de longue durée. Nous n'insistons pas cependant sur ce point parce que ces hypogées sont connus sous d'autres aspects. Une critique disposée à la négation pourrait, du reste, ne voir dans ces souterrains que des abris passagers imposés par la nécessité. Bien que nous ne puissions admettre une telle interprétation, nous n'interrogeons pas cette longue série de grottes si sérieusement datée par les instruments, parce qu'elle a déjà parlé. Nous avons écrit ce qui précède pour une communication aux réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne, lorsque le 5 mai dernier nous avons visité et exploré une grotte située à Coizard (Marne). Cette grotte renfermait des ossements qui avaient été transportés après un long séjour dans d'autres cavernes. Ces sortes de sépultures affirment, en effet, la permanence des populations néolithiques dans la contrée. Nos témoignages proviennent d'autres sources.

Derrière le groupe formant l'hypogée de Razet, à une distance de 300 mètres, se trouve un champ situé dans une gorge environnée de bois sur plusieurs côtés. Ce champ, appelé la *Haie-Jeanneton*, est presque entièrement miné. Les habitants des grottes allaient y chercher le silex des-

tiné à confectionner leurs instruments. Des puits ont été pratiqués sur différents points ; ils sont reliés entre eux par des galeries souterraines étroites dans lesquelles l'homme peut passer en rampant. Ces travaux importants ont été exécutés pour extraire les filons de silex dont on voit encore la place et les restes. Bien plus, les hommes de la pierre polie, qui ont exploité le silex pour en faciliter le transport, ont ébauché les instruments dans les puits qui sont ainsi jonchés d'éclats portant le bulbe de percussion. Des instruments imparfaits sont faciles à reconnaître parmi les rejets de fabrication. Les galeries ouvertes dans la craie, qui se développent sur une vaste étendue, ont été énergiquement exploitées et révèlent non-seulement un centre considérable de population, mais un travail continué pendant longtemps. Les habitants de la station ont dû rechercher les endroits où les bancs de craie étaient abondants en silex, ensuite forer les puits et créer par l'exploitation ces nombreuses galeries qui sont incontestablement le résultat de longues années d'une active extraction. Si l'exploitation sur une si grande échelle est expliquée par la présence d'une population nombreuse ou par le commerce des instruments, l'importance de l'industrie néolithique reste toujours établie au même degré. On peut, toutefois, admettre simultanément les deux explications sans témérité. Il existe de puissantes raisons qui démontrent que le silex de la Champagne a été transporté jusque dans la vallée de la Lesse, en Belgique. M. de Quatrefages a exprimé son opinion sur cet ordre de faits : C'est en Champagne et jusque sur le bord de la Loire qu'ils allaient chercher des silex pour fabriquer leurs instruments de toute sorte et des coquilles fossiles qu'ils utilisaient comme ornements (1) ». — « Les envahisseurs, ou au moins une partie d'entr'eux, guidés peut-être par les renseignements tirés du commerce des silex, poussèrent jusqu'en Champagne, et, trouvant dans la vallée du Petit-Morin un ensemble de conditions on ne peut plus favorable à leur genre de vie, s'y arrêterent (2) ».

Les archéologues ont puisé de précieux enseignements dans les mines de l'Égypte ; le mode d'exploitation, l'outil-

(1) *Hommes fossiles et hommes sauvages*, par M. de Quatrefages, p. 102.

(2) Même ouvrage, p. 110.

lage ont fourni les moyens de les dater. Rien de plus autorisé que de suivre leurs exemples dans l'interprétation des mines de silex. L'absence de métal dans les galeries, les empreintes des instruments en pierre gravées sur les parois des puits et des galeries, les débris de cornes de cerf démontrent l'homme néolithique. Les puits mesurent généralement 2 mètres de diamètre et descendent jusqu'à 3 mètres ; l'ouverture en est évasée et beaucoup plus large qu'au point qui accède aux galeries. Ces dispositions, la régularité avec laquelle les puits sont espacés, les galeries pratiquées de la même manière lorsqu'elles suivent les filons de silex, et avec symétrie lorsqu'elles sont des moyens de communication, attestent des ouvriers formés par l'expérience et longtemps occupés dans ces carrières.

Une exploitation du même genre a été examinée soigneusement, à 5 kilomètres environ, sur le versant opposé de la montagne, près de Vert-la-Gravelle. Sur deux points différents bien distincts, séparés par 300 mètres de distance, il est facile de suivre les extractions de silex qui remontent vers la montagne. L'exploitation la plus rapprochée du groupe de Razel ne présente que des puits peu profonds, la colline a été dénudée, le silex se trouve à peu de profondeur. Néanmoins, les éclats, les ébauches, les instruments achevés qui ont été rencontrés sont les preuves irrécusables d'une longue exploitation sérieusement suivie. Les galeries sur lesquelles nous attirons l'attention rappellent celles qui ont été visitées à Spiennes, en Belgique, par les membres du Congrès international de Bruxelles, en 1872. Dans l'excursion, à laquelle nous faisons allusion, les archéologues se succédaient un à un, pour voir la marque d'un instrument en silex sur la craie. L'exploitation que nous mentionnons montre sur les parois ces mêmes empreintes en nombre considérable. A une petite distance de la carrière, dont nous venons de parler, nous avons rencontré des excavations plus larges que nos galeries ordinaires ; ces travaux ont été exécutés certainement dans le même but. Les débris nombreux, les rebuts de fabrication le disent hautement. L'une des fouilles opérées pour découvrir le filon de silex contenait les restes notables d'un vase en terre de l'époque néolithique, qui avait été abandonné par les extracteurs.

Cette dernière carrière offre une nuance propre, le travail a été simplifié, le mode d'exploitation accuse une expérience plus complète ; aussi la considérons-nous comme l'œuvre du groupe de Vert-la-Gravelle, appartenant à la fin de la pierre polie.

Les travaux souterrains exécutés sur une aussi vaste étendue, à divers endroits, sont dûs à de longues années d'activité. Cette conclusion s'impose avec encore plus de force lorsqu'on pense que l'homme ne disposait que d'un outillage primitif. Les faits précédemment exposés avaient été reconnus dès l'année 1872 et publiés avant 1879. On trouve, en effet, dans une de nos publications : « Les hommes de la pierre polie séjournèrent longtemps sur la pente de Razet, les nombreuses galeries où le silex était tiré pour fabriquer les instruments le démontrent d'une manière évidente. Ces galeries sont peu distantes des grottes, dans le lieu appelé la *Haie-Jeanne*. Il est vraisemblable que la tribu de Razet se livrait à la fabrication des instruments en silex qui étaient cédés par des échanges à d'autres populations auxquelles le silex faisait défaut. L'étendue des galeries accessibles par plusieurs puits est sans proportion avec les besoins du nombre d'habitants que l'importance de la station suppose. En outre, de semblables galeries existent aussi du côté opposé de la montagne. Enfin, les éclats répandus dans les galeries accusent une ressemblance avec la manière de procéder qui a été signalée à Spiennes (1) ».

Il y a donc lieu de s'étonner lorsqu'on lit dans les *Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme* : « En voyant les armes et outils en pierre des premiers hommes, on se demande naturellement où et comment ils se procuraient la matière première. Les ouvriers primitifs taillaient souvent des cailloux roulés. Nous en avons la preuve certaine. Le plus souvent, ils exploitaient la roche à ciel ouvert à l'endroit même où elle affleurerait. Mais nous savons que les roches possédant leur eau de carrière sont d'un travail plus facile et plus sûr. Il est donc naturel que les premiers hommes aient cherché à retirer, du sein même de la terre, les matériaux plus propices à être transformés en armes et outils plus ou moins délicats ».

(1) L'Archéologie préhistorique, p. 134.

« Pourtant les découvertes de ce genre sont peu nombreuses. Et c'est d'une d'entr'elles, la dernière en date et la seule connue en France, dont je veux parler. — La découverte a été faite par M. Carthailhac et moi au commencement du mois de septembre 1883. Elle a été communiquée par M. de Quatrefages, au nom de M. Carthailhac, à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 17 novembre 1883 (2) ».

Les puits et les galeries d'où le silex était extrait étaient connus depuis longtemps en France, comme on peut le voir.

Sur le territoire de Gourjeonnet, dans la vallée qui s'étend derrière le hameau de Joches, à une petite distance du Menhir, fort connu dans la localité, on remarque une élévation naturelle du sol, vers l'est. L'action érosive des eaux a formé dans le terrain une coupe perpendiculaire de 2 mètres de hauteur sur une partie de la colline qui mesure 60 mètres de longueur. Ce point intermédiaire, entre la station de *Razet* et les groupes de la *Pierre-Michelot* et du *Trou-Blériot*, est éminemment digne d'attention. Toute la partie de la colline, taillée perpendiculairement, a été creusée régulièrement, de manière à former d'étroites cellules où un homme pouvait se dissimuler et se mettre en vedette. Ces étroites excavations forment comme une suite d'échauquettes. Cette position sépare plusieurs groupes de grottes des environs. L'examen de la situation autorise à croire que, dans les moments de lutte, des sentinelles étaient placées en observation pour veiller à la sûreté des habitants de la station de *Razet* dont elles forment comme un poste avancé. Ces loges, contiguës et nombreuses, sont encore faciles à reconnaître en faisant quelques déblais. De pareils travaux de défense, accomplis dans une si vaste proportion, indiquent une population établie depuis longtemps, mue par des intérêts différents de ses voisins vivant dans les habitudes d'une même civilisation. Les parages de ces stationnements sont jonchés de silex travaillés ; ces restes n'ont pu s'amonceler sans de longues années ; ils représentent une époque. Une population, relativement peu nombreuse dans le début, ne pouvait avoir laissé des vestiges semblables par un simple passage dans la contrée.

Les peuplades néolithiques ont longtemps séjourné dans

(2) *Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*, février 1884, p. 68

la vallée du Petit-Morin. Leur industrie, telle qu'elle apparaît dans les travaux retrouvés à l'intérieur du sol, s'est conservée généralement dans sa pureté, car l'existence des puits et des galeries était ignorée et leur connaissance ne pouvait servir aucun intérêt matériel dans le cours des siècles suivants. Ainsi en est-il des cellules que nous avons citées en dernier lieu. Ces travaux, d'une exécution laborieuse, bien datés et sans rapport avec les témoins des temps plus rapprochés, autorisent à conclure que la civilisation néolithique s'est développée et conservée longtemps sur les rives du Petit-Morin. Au milieu du groupe de grottes ayant servi d'habitations, plusieurs souterrains, vraisemblablement destinés à conserver des provisions, contribuent à la démonstration des mêmes faits. Ces magasins de réserve caractérisent incontestablement un séjour permanent et prolongé. Enfin il est visible que ces installations, si laborieusement organisées, conviennent mieux à des populations fixées qu'à des nomades.

Toujours dans la même contrée, sur un point s'éloignant vers l'ouest, à partir de la station de la *Pierre-Michelot*, la surface du calcaire qui forme le sous-sol de la plaine porte des traces remarquables des temps néolithiques. Sur une étendue de plus de 2 kilomètres, comportant de rares lacunes dues à la nature de la terre, on découvre, lorsqu'on enlève la couche arable, une quantité considérable de sillons, d'excavations larges et peu profondes, de rigoles, de trous de plusieurs mètres et d'autres travaux qui nous montrent un terrain qui a été torturé. Le sol a été gravé partout, rien ne donne une idée plus exacte de cette surface calcaire, que le travail du xylophage dans les vieux bois. Il est impossible de ne pas y reconnaître les preuves des campements, des huttes, des tentatives et les restes des stationnements. De tels travaux ne peuvent être que l'œuvre du temps, puisque les tribus néolithiques n'étaient pas très nombreuses. Il est impossible de se méprendre : le travail intense qui a fixé notre attention remonte à la pierre polie, les débris qu'il recèle en sont la preuve. Il y a donc une action visible, prolongée sur une grande étendue, qui revêt un caractère démonstratif que tous les instruments possibles ne sauraient avoir. Il serait facile de retrouver les mêmes travaux

sur le territoire d'Oyes, dans la partie qui s'étend à l'ouest de la commune.

Dans la région habitée par les populations néolithiques que nous n'avons pu explorer qu'imparfaitement, parce que le labour est énorme, il existe plus de cent trous infundibuliformes dont les plus grands mesurent 2 mètres 50 de diamètre. Ces excavations ont été pratiquées dans le calcaire. Les vestiges de l'art qu'on y rencontre, comme silex ouvrés, vases en terre cuite et cornes de cerf, les rattachent indubitablement à l'époque néolithique. On ne trouve aucune trace de métal parmi ces témoins de la pierre polie. Ces nombreuses excavations, régulièrement creusées et d'une nuance identique, sont l'expression d'habitudes sociales bien caractérisées. Elles ne peuvent être attribuées qu'à une population établie pendant longtemps.

Le territoire de Villevénard, très riche, encore imparfaitement connu, renferme une quantité considérable de foyers circulaires profonds, de 2 à 3 mètres d'ouverture. Ces foyers appartiennent aussi à la pierre polie. L'action du feu sur la craie est visible, les pluies ont fait dissoudre la chaux qui s'était produite, le fond des foyers en est rempli. Elle y forme une couche épaisse qui ressemble à la craie, sans toutefois en avoir la pâte ni la constitution intime. L'expérience apprend à reconnaître ce produit formé par la chaux qui s'est précipitée dans les parties inférieures. Les produits ouvrés attestent du reste, que la couche n'est pas naturelle : au midi, nous avons exploré une grande excavation circulaire ayant au moins 8 mètres de diamètre. Les parois étaient pourvues de plusieurs rangs de trous dans lesquels se trouvaient des crânes ; plusieurs de ces crânes étaient parfaitement conservés. Les cases renfermaient des restes décomposés qui ne permettaient pas de douter un instant de l'usage auquel elles étaient destinées. Il n'est pas hors de propos de supposer que ce lieu était destiné à conserver les crânes des personnages importants de la contrée. Cet ossuaire, muni de compartiments bien disposés, n'a pu être établi sans un long travail ; il ne saurait être l'œuvre d'un peuple vagabond qui ne faisait que passer. Nous n'avons pas à insister sur le caractère néolithique de ce dépôt, tout y accusait son origine : silex travaillés, vases, fragments de

vases et les cornes de cerf, en un mot la même physionomie, au point de vue de l'industrie, que dans les autres points déjà signalés. Ces crânes, si soigneusement conservés dans une enceinte spécialement appropriée, nous disent que nous pourrions invoquer les données de l'anthropologie pour la démonstration de notre thèse. Le mélange des types humains reconnus par les sommités de la science, particulièrement par Broca et M. de Quatrefages, affirment une population développée, mélangée, permanente, qui avait vécu dans des conditions introuvables chez une peuplade infime et vagabonde.

Nous avons signalé récemment un dépôt de flèches à tranchant transversal sur le versant d'une colline qui domine le giboyeux marais de Saint-Gond. Ce dépôt de soixante-quinze flèches, de formes et de dimensions variées, accuse des habitudes de chasse bien organisées, caractéristiques d'une population fixe, habituée depuis longtemps à un pays aimé.

Les pierres monumentales transportées, malgré les plus grandes difficultés, sur ces collines où les grottes ont été creusées, n'indiquent-elles pas elles-mêmes un long séjour ? Les grès formant la fermeture des grottes, dont quelques-uns atteignent 3 mètres de hauteur sur 1 mètre 40 de largeur, sont aussi la preuve de l'existence d'une population permanente.

Enfin les nombreux polissoirs dont quelques-uns existent encore, par leurs encoches vigoureusement creusées, par leurs cuvettes profondes dans des grès d'une densité exceptionnelle, témoignent en faveur d'un travail suivi et durable. Les polissoirs qui existent encore ne sont pas les seuls de la contrée. Les anciens agents-voyers, les propriétaires nous ont affirmé que plusieurs de ces témoins de l'époque de la pierre avaient été détruits sur les territoires de Saint-Prix (à Coléard), d'Oyes, de Villevenard et de Congy. La disparition de certains polissoirs ne remonte pas à soixante ans.

Les travaux des temps de la pierre polie, qui existent dans le sol et à sa surface, ne permettent donc pas de douter de la civilisation néolithique ni de l'importance de son industrie.

BIBLIOGRAPHIE

PRO NERVIA. — *Revue historique et archéologique du Pays des Nerviens*. — Tome III, 4^e livraison. Avesnes. Editions de « l'Observateur », 1927.

On trouve, dans ce fascicule, une notice nécrologique de M. Hénault, consacrée à Paul Bartoli, qui dirigeait l'importante faïencerie de Nimy et qui employait notamment ses loisirs à rechercher « comment les potiers arvernes, après ceux d'Arezzo, avaient pu obtenir... cet émail rouge indestructible qui recouvre les poteries sorties des ateliers de Lezoux, de la Gaufresenque et peut-être aussi de Bavay ».

La station moustérienne du Rond-Point de Busigny est l'objet d'un article savant et très documenté, dû à la plume d'un érudit, Ch. Croix, Principal du collège de Commercy.

Une étude géologique très complète, illustrée par une carte des environs du Rond-Point, un croquis géologique de la région de Busigny et une coupe des terrains du Rond-Point donnent une idée précise de cet îlot tertaire sur lequel ont vécu des hommes de l'époque moustérienne.

La station pouvait occuper une surface sensiblement circulaire, de 150 mètres de rayon, avec le Rond-Point comme centre.

Sur l'emplacement de cet atelier, de nombreux instruments en silex noir ont été recueillis : 20 types d'outils : racloirs, pointes, grattoirs, percuteurs, disques, groupés sur une planche sont étudiés et décrits.

Ils font partie du moustérien ancien typique, à faune froide, qu'on situe dans la dernière période glaciaire (Wurmien).

C'est aussi l'avis de l'auteur que la station du Rond-Point a été occupée pendant tout le Moustérien.

« Les sépultures à cercueils ou urnes de plomb », trouvés à Bavay, font l'objet d'une relation, par M. Hénault, directeur de *Pro-Nervia*.

Ces récipients de plomb, de forme cylindrique, de la dimension d'un vase ordinaire, contenant des restes d'incinération et parfois des médailles romaines, ne sont pas rares à Bavay. En 1921, un ouvrier en découvrit un dans le lit de marne, placé sous la couche de tourbe qu'il exploitait. Trois autres ont été recueillis à différentes dates et à des profondeurs variables. Il arrive que l'urne de plomb soit remplacée par un vase en terre.

Il faut faire remonter ces sépultures aux premiers siècles de notre ère.

(En passant, l'auteur émet l'opinion motivée que la couche de tourbe de la région qui est l'objet de ses investigations, se serait formée depuis l'époque romaine).

Plus tard, à la fin du III^e et pendant le IV^e siècle, les vases funéraires sont remplacés par des cercueils de plomb. En 1869, cinq ou six furent mis à jour lors de la construction d'une voie ferrée ; en 1922 et 1923, deux nouveaux sarcophages de plomb, trouvés dans la sablière Dehon, ont été déposés au Musée de Bavay.

M. Hénault rend également compte des fouilles exécutées à Bavay, de janvier à mai 1926 et des découvertes qui en sont résultées.

Les objets recueillis, à l'exception de quelques silex moustériens, sont de l'époque gallo-romaine (IV^e siècle) : vases en terre, en verre, épingles en os, boufons de harnachement, clous, fibules, marques de potiers, meule, monnaies, etc. (Détail à noter : dans chaque orbite d'un crâne et placé intentionnellement, se trouvait un moyen bronze).

L'auteur mentionne une visite qu'il a faite aux excavations dites « Trous des Sarrazins », situées à Bellignies et creusées de main d'homme. Il a noté diverses particularités (niches, bancs, etc.) qui se retrouvent dans des souterrains ou « Boves » explorés en Champagne. (Voir Bⁱⁿ, S.A.C., n^o 1, 1923).

Voici enfin reproduites de nombreuses marques de potiers sur tuiles, sur lampes, sur vases, par P. Darche et M. Hénault.

Bavay était, sans contredit, à l'époque gallo-romaine, un centre important pour la fabrication de la poterie.

Le Casque d'Armancourt (Oise), par M. HÉMERY, membre de la Société préhistorique française. Imprimerie du « Progrès de l'Oise », Compiègne, rue Pierre-Sauvage, 17.

Il s'agit d'un casque en bronze, trouvé dans l'Oise, en effectuant des dragages, quelques années avant la guerre. L'auteur le décrit minutieusement et le compare à d'autres casques, découverts à Bernières-d'Ailly (Calvados) et conservés au musée de Falaise, et aux casques du type du Theil (Loir-et-Cher). Le casque d'Armancourt, comme ceux de Bernières-d'Ailly, serait de la fin de l'âge de bronze (Bronze IV).

Trois belles planches illustrent ces notes et reproduisent les casques étudiés, ainsi que d'autres, de provenances diverses, — en terre cuite parfois — et remarquables par la richesse de leur ornementation.

Le même auteur consacre aussi une note à une trouvaille de monnaies médiévales, faite à Compiègne, en 1923. Les 85 deniers constituant ce petit trésor, étaient contenus dans un vase en terre, de 9 cm. de hauteur, ayant, comme nos tirelignes modernes, une fente destinée au passage des pièces. Ces deniers royaux ou féodaux sont des XII^e et XIII^e siècles : ils auraient été enfouis en 1226, année de la mort de Louis VIII.

J. DUPUIS.

TABLE DES MATIÈRES

Société Archéologique Champenoise

Procès-verbal de la Séance du 11 Mars 1928.....	1
Compte rendu financier pour l'année 1927.....	7
Procès-verbal de la Séance du 17 Juin 1928.....	37
Nécrologie — Monsieur Emile Cauly.....	69
Procès-verbal de la Séance du 28 Octobre 1928.....	97
Nécrologie — Monsieur Ernest Kalas.....	102

Découvertes Régionales

Objets des cimetières carolingiens de Waleppe et de Begny (Ardennes)	8
Vase gaulois à décor en relief.....	46
Le Hallstatt en Champagne	47
Bracelets et fibules du Cimetière gallo-romain de Château-Porcien (Ardennes)	52
Fouille d'habitation gallo-romaine, lieudit « Le Tuffet », territoire de Morains (Marne)	56
Cimetière gallo-romain de l'Homme-Mort, commune d'Ecury-le-Repos (Marne)	57
Découverte d'objets de l'âge de pierre dans la région d'Épernay.....	61
Fouilles d'habitations néolithiques aux sources du Petit-Morlet (Marne)	75
Trouvailles archéologiques faites en 1927 au cours de la construction d'égoûts dans les rues Thiers et Noël à Reims.....	79
Le Trésor de Villeneuve-Saint-Vistre (Marne)	88
« Catillus » de moulin à bras et tisonnier trouvés à Hauby (Ardennes)	100
Découvertes archéologiques à Prosmes (Marne). Fouilles faites au lieu-dit « Vins de Bruyères ».....	111
Marques de Potiers gallo-romains découvertes à Reims en 1927 et 1928	114
Découvertes de sépultures gauloises dans la Marne, lieudit « Le Calvaire de Pierre-Morains »	115
Trouvaille de Sévigny-Waleppe (Ardennes).....	119

Articles divers

Couvercle en Dinanderie du xvi ^e siècle à l'église d'Hannogne (Ardennes)	9
Pratiques funéraires à l'époque gauloise.....	10
Les Motelles	10

Céramique d'Argonne. — Fours de Potiers gallo-belges et leurs réutilisations funéraires	11
Inscriptions Romaines trouvées à Reims I.....	27
Soixante-deuxième Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des Départements, à Paris en Avril 1929.....	43
Autour des pétroglyphes préhistoriques considérés comme écriture idéographique	54
Inscriptions Romaines trouvées à Reims II	63
Estampilles de Poteries gallo-romaines trouvées à Reims.....	70
Fours céramiques gallo-belges	77
Pointes de flèches en silex à tranchant transversal.....	79
Quelques Médaillons Romains rémois.....	104
L'importance des temps néolithiques affirmée par les travaux pratiqués à l'intérieur du sol et à sa surface dans quelques stations de la Champagne avoisinant le Petit-Morin.....	120

Bibliographie

La nécropole halstattienne des Jocasses à Chouilly (Marne)....	33
Bibliographie générale des travaux paléontologiques et archéologiques (époques préhistorique et gallo-romaine), tome II....	34
Epées gauloises à antennes	67
Cinq années de fouilles au Fort Herrouard, 1921-1925.....	67
La Préhistoire à Pornic. Le gisement sous-marin.....	96
Pro Nervia. Tome III, 4 ^e livraison.....	129
Le Casque d'Armancourt (Oise)	130

Le Gérant : P. SAVY.

Imprimerie MATOT-BRAINE, 6, rue du Cadran-Saint-Pierre — Reims.